

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination et du management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE D'HERBIGNAC

Par arrêté préfectoral du 22 août 2012, une enquête publique est ouverte à la mairie d'HERBIGNAC, pendant une période de 31 jours, du 19 septembre au 19 octobre 2012 inclus, portant sur la demande d'autorisation présentée par la société « Atlantic Traiteur Innovation-Groupe AGIS » en vue d'augmenter ses capacités de production et de modifier le système de traitement des eaux usées de l'unité de production qu'elle exploite sur la zone industrielle du Clos du Poivre à HERBIGNAC.

Cet établissement est soumis aux rubriques suivantes de la nomenclature des installations classées :

- n° 1136-B-b et 2220-1 (autorisation),
- n° 2221-B-1 (enregistrement)
- n° 1511-3, 2661-1-b, 2910-A-2, 2921-2 (déclaration).

Monsieur Jean-Claude HAVARD, retraité du Port autonome de Nantes-Saint Nazaire, est désigné par le président du tribunal administratif de Nantes en qualité de commissaire-enquêteur titulaire. M. Jean-Pierre LEUX, retraité de la gendarmerie, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant. Monsieur Jean-Claude HAVARD est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie d'HERBIGNAC les observations du public aux dates et heures ci-après :

- le mercredi 19 septembre 2012 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le mardi 25 septembre 2012 de 14 h 00 à 17 h 00,
- le samedi 6 octobre 2012 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le jeudi 11 octobre 2012 de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 19 octobre 2012 de 14 h 00 à 17 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra y prendre connaissance du dossier comportant l'étude d'impact et les avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementale.

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.pref.gouv.fr (Nos publications, les installations classées pour la protection de l'environnement).

Le public pourra formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie d'HERBIGNAC, aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Il peut également les adresser au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie d'HERBIGNAC, 1, avenue Monneraye 44410 HERBIGNAC ou les transmettre par voie électronique à l'adresse suivante : icpe-agricoles@loire-atlantique.pref.gouv.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique (<http://loire-atlantique.gouv.fr>) dès lors que le commissaire-enquêteur les aura transmis en préfecture. Ils seront également tenus à la disposition du public en mairie d'HERBIGNAC pendant un an.

Toute information concernant le projet peut être demandée à la société « Atlantic Traiteur Innovation Groupe SODIS », Z.A. du Clos du Poivre à HERBIGNAC (44410).

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet, assortie de prescriptions, ou un refus.